

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 12, 2025

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 11 a.m. [ET], pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[*English*]

Sara Gajic, Clerk of the Committee, Senate of Canada: As clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I'm ready to receive a motion to that effect.

[*Translation*]

Senator Forest: I nominate Senator Claude Carignan.

[*English*]

Ms. Gajic: Are there any other nominations? It is moved by the Honourable Senator Forest that the Honourable Senator Carignan, P.C., do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Gajic: I declare the motion carried and I invite the Honourable Senator Carignan to take the chair.

Senator Claude Carignan (Chair) in the chair.

[*Translation*]

Senator Claude Carignan(Chair) in the chair.

The Chair: Thank you very much for your trust. As I mentioned when I was first appointed, I wanted my time as chair of the Standing Senate Committee on National Finance to be as short as possible, but it seems that the Canadian electorate has decided otherwise, without thinking about the collateral damage, I should say.

We'll now move on to the election of the deputy chair. I am ready to receive nominations to that effect. Are there any nominations?

Senator Dalphond: I nominate Senator Forest.

The Chair: Senator Dalphond nominates Senator Forest.

Senator Galvez: I second it.

The Chair: Perfect. The nomination is seconded by Senator Galvez.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 12 juin 2025.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 11 heures (HE) conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, afin d'organiser ses travaux.

[*Traduction*]

Sara Gajic, greffière du comité, Sénat du Canada : En ma qualité de greffière de votre comité, il m'incombe de présider à l'élection à la présidence. Je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je propose le sénateur Claude Carignan.

[*Traduction*]

Mme Gajic : Y a-t-il d'autres candidatures? L'honorable sénateur Forest propose que l'honorable sénateur Carignan, c.p., soit élu président du comité.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Mme Gajic : Je déclare la motion adoptée et j'invite l'honorable sénateur Carignan à prendre le fauteuil.

Le sénateur Claude Carignan (président) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le sénateur Claude Carignan (président) occupe le fauteuil.

Le président : Merci beaucoup pour votre confiance. Comme je l'ai mentionné la première fois que j'ai été nommé, je souhaitais que mon mandat à la présidence du Comité sénatorial permanent des finances nationales soit le plus court possible, mais il semble que l'électorat canadien en ait décidé autrement, sans penser aux effets collatéraux, devrais-je dire.

Nous allons maintenant procéder à l'élection à la vice-présidence. Je suis prêt à recevoir les propositions à cet effet. Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Dalphond : Je propose le sénateur Forest.

Le président : Le sénateur Dalphond propose le sénateur Forest.

La sénatrice Galvez : Je l'appuie.

Le président : Parfait. La proposition est appuyée par la sénatrice Galvez.

Are there any other nominations? No?

Senator Forest: Some elections are easier than others.

The Chair: That's true.

Senator Forest, I therefore declare you deputy chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

Every organization meeting of the committee has formulas that apply. I will continue with the usual formulas.

Would someone move motion 3?

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and two other members of the committee, to be designated after the usual consultations; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Senator Pate: I so move.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Thank you. The motion is carried.

As for the two other members who will be assigned to the subcommittee, we will come back to that at our next meeting.

Motion 4 concerns the publication of the committee's proceedings. Could someone move motion 4?

Senator Gignac: I move motion 4.

The Chair: Senator Gignac moved:

That the committee publish its proceedings.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Thank you. The motion is carried.

Can someone move motion 5, concerning the research staff?

[English]

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

Y a-t-il d'autres propositions? Non?

Le sénateur Forest : Il y a des élections plus faciles que d'autres.

Le président : C'est exact.

Sénateur Forest, je vous déclare donc vice-président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

À chaque réunion d'organisation de comité, il y a toujours les formules qui s'appliquent. Je vais continuer avec les formules habituelles.

Quelqu'un veut-il proposer la motion n° 3?

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président ou de la vice-présidente et de deux autres membres du comité désignés après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences.

La sénatrice Pate : Je la propose.

Le président : Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. La motion est adoptée.

Pour ce qui est des deux autres membres qui seront nommés au sous-comité, nous y reviendrons lors de notre prochaine réunion.

La motion n° 4 concerne la publication des délibérations du comité. Y a-t-il quelqu'un pour proposer la motion n° 4?

Le sénateur Gignac : Je propose la motion n° 4.

Le président : Le sénateur Gignac propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. La motion est adoptée.

Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 5, sur le personnel de recherche?

[Traduction]

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

Senator MacAdam: So moved.

[*Translation*]

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Thank you. I declare the motion carried.

I would now like to introduce the committee's analysts.

Joining us is Sylvain Fleury, an analyst from the Library of Parliament. We are pleased to have him with us again.

Sylvain Fleury, Analyst, Library of Parliament: I'm also pleased.

The Chair: We also have Michaël Lambert-Racine. I think you have worked with us in the past.

Michaël Lambert-Racine, Analyst, Library of Parliament: Yes, for a few months.

The Chair: Mr. Fleury has been an analyst with the Standing Senate Committee on National Finance for a number of years. He also has experience with committees in the House of Commons. He has recently returned from an assignment as acting chief financial officer at the Office of the Parliamentary Budget Officer. He has a master's degree in taxation from the best university in Canada, the Université de Sherbrooke, and a bachelor's degree in economics from the Université du Québec à Montréal. He has also been a pleasantly disposed chartered professional accountant since 2008.

Mr. Lambert-Racine has been an analyst with the Library of Parliament since 2013. He is joining the Standing Senate Committee on National Finance after spending a number of years supporting the work of House of Commons committees. He has a master's degree in economics from the second-best university in Canada, the Université de Montréal.

Would someone move motion 6, on committing funds and certifying accounts?

Senator Galvez: I move it.

The Chair: Thank you. Senator Galvez moved:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La sénatrice MacAdam : Je propose la motion.

[*Français*]

Le président : Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. Je déclare la motion adoptée.

J'aimerais maintenant vous présenter les analystes du comité.

Voici Sylvain Fleury, analyste de la Bibliothèque du Parlement. On est heureux de le revoir parmi nous.

Sylvain Fleury, analyste, Bibliothèque du Parlement : Moi aussi.

Le président : Nous avons également Michaël Lambert-Racine. Je pense que vous avez déjà travaillé avec nous.

Michaël Lambert-Racine, analyste, Bibliothèque du Parlement : Oui, durant quelques mois.

Le président : M. Fleury est analyste auprès du Comité sénatorial permanent des finances nationales depuis plusieurs années. Il possède aussi de l'expérience auprès de comités de l'autre endroit. Il est récemment de retour d'une affectation à titre de dirigeant principal des finances par intérim au Bureau du directeur parlementaire du budget. Il a une maîtrise en fiscalité de la meilleure université du Canada, l'Université de Sherbrooke, il a un baccalauréat en économie de l'Université du Québec à Montréal et il est comptable professionnel agréé et agréable depuis 2008.

M. Lambert-Racine est analyste à la Bibliothèque du Parlement depuis 2013. Il se joint au Comité sénatorial permanent des finances nationales après avoir passé plusieurs années à soutenir les travaux de comités de l'autre endroit. Il possède une maîtrise en sciences économiques de la deuxième meilleure université au Canada, l'Université de Montréal.

Quelqu'un propose-t-il la motion n° 6, qui concerne l'engagement des fonds et l'approbation des comptes à payer?

La sénatrice Galvez : Je la propose.

Le président : Merci. La sénatrice Galvez propose :

That, pursuant to section 6(1), chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 7(1), chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, the authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

Shall the motion carry?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: I declare the motion carried.

Could someone move motion 7, with respect to travel?

Senator Marshall: I move motion 7.

The Chair: Senator Marshall moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: The motion is carried.

[English]

Motion 8: Designation of members travelling on committee business.

The Honourable Senator Forest moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

Que, conformément à l'article 6(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président (à la présidente), au vice-président(e) et au greffier (à la greffière) du comité;

Que, conformément à l'article 7(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président (à la présidente), aux vice-président(e)s et au greffier (à la greffière) du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, dans les cas relatifs aux services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président (à la présidente) et aux vice-président(e)s.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Quelqu'un propose-t-il la motion n° 7, concernant les déplacements?

La sénatrice Marshall : Je propose la motion n° 7.

Le président : La sénatrice Marshall propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

[Traduction]

Motion 8 : Désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité.

L'honorable sénateur Forest propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998, et

- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Motion 9: Witness expenses.

The Honourable Senator MacAdam moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable expenses related to the appearance of one witness per organization upon application, but that the chair be authorized to approve expenses of a second witness from the same organization should there be exceptional circumstances.

Motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

[*Translation*]

Motion 10 concerns communications. Honourable Senator Moreau moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans and products where appropriate and to request the services of the Senate Communications, Broadcasting and Publications Directorate for the purposes of the promotion of their work; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its proceedings, at its discretion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: The motion is carried.

- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Motion 9 : Frais des témoins.

L'honorabile sénatrice MacAdam propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais des témoins, le comité rembourse, sur demande, les dépenses raisonnables engagées pour la comparution d'un témoin par organisme, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

[*Français*]

La motion n° 10 porte sur les communications. L'honorabile sénateur Moreau propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger le travail des agents de communication affectés au comité pour l'élaboration de plans et de produits de communication, s'il y a lieu, et à demander les services de la Direction des communications, de la télédiffusion et des publications du Sénat pour promouvoir leur travail; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrétion.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

The communications officer assigned to the committee is Monica Granados. She joined the Senate at the end of September 2024. She has extensive experience in parliamentary affairs, media relations and government communications, as well as knowledge of government relations in the private sector. Thank you for joining us and welcome. We hope that communications will be simple and that no management issues will occur.

Colleagues, another item is on the agenda: other business.

For your information, in terms of our regular meeting schedule, we are keeping our usual slots, from 9 a.m. to 11 a.m. on Tuesdays and from 6:45 p.m. to 8:45 p.m. on Wednesdays.

We have an optional motion, which reads as follows:

That members' staff be allowed to attend in camera meetings, unless the Subcommittee on Agenda and Procedure decides otherwise.

We always want our staff to attend. If we decide otherwise, we can make the change.

Would someone move this motion?

Senator Gignac: I move it.

Senator Loffreda: I second it.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: The motion is carried.

I would like to move a motion to continue the meeting in camera to discuss future business, our schedules and the order of witness appearances.

(The committee continued in camera.)

L'agente de communication assignée au comité est Monica Granados. Elle a rejoint le Sénat à la fin du mois de septembre 2024. Elle a une vaste expérience des affaires parlementaires, des relations avec les médias et de la communication gouvernementale, ainsi qu'une connaissance approfondie des relations gouvernementales dans le secteur privé. Merci de vous joindre à nous et bienvenue. On espère que les communications seront des plus simples et qu'il n'y aura pas de gestion d'enjeux.

Chers collègues, un autre point figure à l'ordre du jour : les autres affaires.

Pour votre information, en ce qui concerne les horaires des réunions régulières, on maintient nos créneaux horaires habituels, soit les mardis de 9 heures à 11 heures et les mercredis de 18 h 45 à 20 h 45.

Nous avons une proposition optionnelle qui se lit ainsi :

Que le personnel des membres soit autorisé à être présent aux réunions à huis clos, à moins que le Sous-comité du programme et de la procédure en décide autrement.

On veut toujours la présence de notre personnel. Si l'on décide autrement, il sera possible de le faire.

Quelqu'un veut-il proposer cette motion?

Le sénateur Gignac : Je la propose.

Le sénateur Loffreda : Je l'appuie.

Le président : Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

J'aimerais proposer une motion pour poursuivre la séance à huis clos afin de discuter des travaux à venir, de nos horaires et de l'ordre de présentation des témoins envisagés.

(La séance se poursuit à huis clos.)
